

# **Lettre de Suresnes pour Constantinople injustement taxée**

**Jean-Bernard PARENTI**

**" PIÈCE DU MOIS " DU 6 SEPTEMBRE 2014**

---

Le postier a confondu un 30 centimes et un 5 centimes. De ce fait, il a cru que la lettre était affranchie seulement à 25 centimes. À noter la présence de l'annotation manuscrite 0,25, montant supposé de l'insuffisance, qui vient confirmer cette erreur. Le bureau de Constantinople ne l'a pas rectifié et a taxé la lettre au double de l'insuffisance soit 50 centimes.

